

Tous unis pour notre système de santé

Yvonne Gilli

Dr méd., présidente désignée de la FMH



La période des fêtes est l'occasion de tirer le bilan du passé, sans perdre de vue les défis qui nous attendent. Pour la FMH, ce début 2021 coïncidera avec un changement de législature, et pour moi avec le début de mon mandat de présidente. J'y vois une belle occasion de jeter des ponts entre passé, présent et avenir.

L'organisation dont j'aurai l'honneur de prendre la tête le 1^{er} février prochain a énormément gagné en stabilité ces dernières années. Suite notamment aux forts remous qu'avait provoqués la révision du tarif ambulatoire, mon prédécesseur a concentré ses efforts sur une consolidation vers l'intérieur. Ce rapprochement entre plus de 70 organisations médicales s'est révélé décisif dans la mise au point d'un tarif qui réponde à l'ensemble des exigences légales.

Or, au cours de la prochaine législature, nous aurons plus que jamais besoin de cohésion interne et de focalisation sur un objectif commun. Avec les deux volets de mesures du Conseil fédéral visant à freiner la hausse des coûts, le Parlement discute aujourd'hui d'amendements législatifs qui auraient été impensables il y a quelques années encore. Si l'AOS garantissait jusqu'ici une prise en charge médicale adéquate à tous les ha-

Au cours des années qui viennent, nous aurons plus que jamais besoin de cohésion interne et de focalisation sur un objectif commun.

bitants du pays, il est désormais question de limiter ce droit par le biais d'un plafonnement des coûts. Dans le premier volet de mesures, cette intention n'apparaît pas au grand jour: seuls quelques-uns réalisent que les «tarifs dégressifs» ont pour but d'amener les médecins à refuser certaines prestations pour ne pas dépasser des volumes de prestations et des plafonds de coûts prédéfinis. Le deuxième volet de mesures annonce beaucoup plus clairement la couleur, celle d'un système de santé piloté par la politique. La Confédération aimerait imposer aux patients des «points de premier contact» dont il fixerait les tarifs, alors que l'AOS ne rémunérerait plus les prestations qu'à concurrence d'un plafond défini en fonction d'objectifs politiques. Les

libertés des assurés, des fournisseurs de prestations et des partenaires tarifaires s'en trouveraient fortement entravées, et le système de santé se verrait piloté par le corps politique. La prise en charge des patients et la qualité des soins en seraient les premières victimes.

Représentante du corps médical, la FMH se doit de montrer les conséquences de ces plans pour la prise en charge médicale dans notre pays.

Les prochaines années pourraient s'avérer décisives pour l'avenir de notre système de santé. Alors même que la pandémie nous remet devant les yeux l'importance d'un système de soins performant, la politique s'apprête à opérer des coupes claires. Représentante du corps médical, la FMH se doit de montrer les conséquences de ces plans pour la prise en charge médicale dans notre pays. Nul besoin d'être grand clerc pour deviner ce que l'on tentera de nous opposer: on va nous taxer de profiteurs soucieux de conserver leurs privilèges, et surtout tenter de nous diviser. C'est là qu'il va falloir trouver des alliances. Or les alliances nécessitent des compromis, parfois difficiles, mais toujours payants.

Prenons les défis qui nous attendent comme un appel à garder les rangs serrés et à présenter un front uni pour un système de santé qui permette de prendre en charge tous les patients avec le même niveau de qualité élevé. Nous avons beaucoup à perdre au cours des années qui viennent, mais aussi à gagner. Nous pouvons montrer que pour maîtriser la hausse des coûts, le rationnement et le rabotage de la qualité sont loin d'être les seules solutions. Dans un débat sur les primes fortement politisé, nous pouvons jouer la carte de l'objectivité et de la différenciation. Si nous parvenons à présenter un front uni et à concentrer nos efforts sur la qualité des soins comme alternative largement préférable au rationnement, nous serons tous gagnants. Le système de santé comme les médecins comme les patients.

La FMH se doit de montrer les conséquences de ces plans pour la prise en charge médicale dans notre pays.